

# RÉINTRODUCTION DU DISPOSITIF TO-DE : LE SGV CHAMPAGNE ENCOURAGE LES DÉPUTÉS À CONFIRMER LEUR PREMIER VOTE

Epernay, le 18 octobre 2018 - 11h30

**La commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale a voté, le mercredi 17 octobre, en faveur du maintien du dispositif TO-DE. Le SGV Champagne se félicite de ce premier vote et encourage les députés à confirmer ce vote en séance plénière.**

Depuis plusieurs mois, le SGV Champagne dénonce la suppression prévue du dispositif TO-DE dans la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2019. Ce dispositif qui prévoit une exonération de charges permet de soutenir l'emploi des travailleurs occasionnels. Rappelons qu'à elle seule, la profession champenoise contracte en moyenne par an plus de 40 000 CDD saisonniers hors vendanges et plus de 100 000 CDD pendant les vendanges. Le montant des exonérations de charges pour les travailleurs occasionnels pour la seule AOC Champagne représente 15 millions d'euros en 2017. Sans l'exonération, le coût moyen par heure d'un emploi saisonnier passerait de 12€ euros à environ 14€ euros.

Le SGV Champagne qui plaide pour le maintien du dispositif TO-DE se félicite du vote intervenu hier en commission des affaires sociales à l'Assemblée Nationale et encourage les députés à confirmer ce vote en séance plénière.

*« La préservation des exploitations familiales en Champagne repose notamment sur la compétitivité. Le modèle d'exploitation familiale est aujourd'hui menacé par plusieurs facteurs et notamment en raison de l'augmentation des charges. Nous remercions les députés pour ce premier vote qui constitue un signal fort à l'endroit du Gouvernement. Nous n'avons pas de doute que le Gouvernement et le nouveau ministre de l'Agriculture auront à cœur de préserver l'emploi et de soutenir les filières comme la Champagne qui est l'un des rares secteurs excédentaires dans la balance commerciale. Nous encourageons les députés à confirmer ce vote »* a déclaré Maxime TOUBART, Président du Syndicat Général des Vignerons de la Champagne.

⇒ Contact presse : **Léa Holmes**  
Tél : 03 26 59 85 26 - Mob : 06 01 40 14 36  
mail : lholmes@sgv-champagne.fr

SGV

